

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Horusia Global C EUR

PRODUIT

Nom du produit : HORUSIA GLOBAL

Code ISIN : FR0013449808 (Part C EUR)

Nom de l'initiateur du PRIIPS : Rothschild & Co Asset Management

Site Internet : <https://www.am.eu.rothschildandco.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : clientserviceteam@rothschildandco.com

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 06/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

OPCVM, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, le FCP sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des parts à l'initiative des porteurs. Par ailleurs, la société de gestion du FCP peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, décider de proroger, de dissoudre de manière anticipée ou de liquider le FCP.

Objectifs

Le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de supérieure à celle de l'indice composite : 65% MSCI Daily TR Net World (dividendes réinvestis) + 25% JPM GBI EMU (coupons réinvestis) + 10% [ESTER capitalisé + 0,085%], via la mise en œuvre d'une gestion de type discrétionnaire. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion ("SGP") et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement, de performance ou de volatilité du fonds. Chacun des composants de l'indicateur composite est évalué en date J-1 jour ouvré par rapport à la date de la VL, à l'exception de l'ESTER qui est évalué en J. Le pourcentage minimum de détention d'OPC est de 90%. La stratégie discrétionnaire mise en œuvre par l'investissement en OPC sous-jacents combine à la fois : (i) une stratégie de gestion directionnelle : FCP investi dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la SGP (a) entre 30% et 100% de l'actif net (AN) en OPC, dont OPC cotés/ETF, spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations (dont 40% maximum de l'AN en OPC spécialisés dans les petites capitalisations, incluant les micro-capitalisations) et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE y compris émergents dans la limite de 40% maximum de l'AN) et de tous secteurs. Toutefois, l'allocation cible recherchée sur les marchés des actions sera de 65% de l'AN, cette allocation cible ne constituant pas une contrainte et étant donnée à titre indicatif ; (b) entre 0% et 70% de l'AN en OPC, dont les OPC cotés/ETF, spécialisés dans les produits de taux (incluant les OPC monétaires et convertibles), de toutes zones géographiques (dont les pays hors OCDE y compris émergents dans la limite de 40% maximum de l'AN), de signature d'Etat, privée, et de toutes qualités de signatures, y compris les OPC spécialisés en obligations spéculatives « High Yield », dans la limite de 70% maximum de l'AN, ainsi qu'en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions. La fourchette cible de sensibilité* du portefeuille aux taux d'intérêt sera comprise entre -1 et 9, cette exposition cible ne constituant pas une contrainte et étant donnée à titre indicatif ; (c) jusqu'à 10% en dépôts et (ii) une stratégie de rendement absolu dans la limite de 30% maximum de l'AN : stratégie regroupant les techniques de gestion non traditionnelles ayant pour objectif commun la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières). Le FCP investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu de type « long/short » (0 à 30% de l'AN), « arbitrage/relative value » (0 à 30% de l'AN), « Global macro » (0 à 30%

de l'AN), « systématiques » (0 à 30% de l'AN) et « Situations spéciales » / « Event-driven » (0 à 30% de l'AN). En cas de conditions exceptionnelles de marché (ex.: décision politique de nature à impacter fortement les marchés, catastrophe naturelle...), la SGP pourra de manière temporaire, réduire son exposition aux différentes stratégies de gestion mentionnées ci-dessus au profit de stratégies de gestion monétaires (OPC monétaires) jusqu'à 100% maximum de l'AN. Le FCP pourra être exposé de façon indirecte via des OPC sous-jacents à hauteur de 20% maximum de son AN en obligations subordonnées dont 20% maximum en obligations contingentes convertibles ; ainsi qu'à hauteur de 70% maximum de son AN en OPC spécialisés en titres de créances notés de catégorie «High Yield». Le FCP pourra être exposé de façon indirecte (i) aux pays hors OCDE y compris émergents jusqu'à 40% de son AN ; et (ii) aux risques liés aux petites capitalisations, y compris aux micro-capitalisations, jusqu'à 40% de l'AN. Existence éventuelle d'un risque de change sur tous types de devises pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'AN). Le FCP peut intervenir à titre de couverture sur des instruments financiers à terme (IFT) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de change, change à terme, marché des futures), afin de poursuivre son objectif de gestion et dans le cadre du pilotage de son exposition aux marchés des actions, taux et devises. L'exposition consolidée du portefeuille, y compris celle induite par l'utilisation des IFT : (i) au marché des actions, ne dépassera pas 100% ; (ii) au marché des taux, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette [-1/+9] ; et (iii) au marché des devises, ne dépassera pas 100%.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 (J-1) auprès de CACEIS Bank pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant (J). Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

* La sensibilité obligatoire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Investisseurs de détails visés

Le FCP s'adresse aux investisseurs qui souhaitent disposer d'un support d'investissement en multigestion dont l'allocation flexible permet notamment, en fonction des opportunités de marché, d'être exposés aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue.

Non éligible aux US Persons.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank.

Conseiller : Massalia Finance.



Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 030 €	6 300 €
	Rendement annuel moyen	-29,68 %	-8,82 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 230 €	10 220 €
	Rendement annuel moyen	-17,74 %	0,44 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 270 €	12 010 €
	Rendement annuel moyen	2,67 %	3,74 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 580 €	14 910 €
	Rendement annuel moyen	25,77 %	8,32 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 09/2024 et 10/2025. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2025. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 06/2016 et 06/2021.

Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCCHILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.

L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis



Investissement : 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	509 €	1 650 €
Incidence des coûts annuels*	5,15 %	2,88 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,62 % avant déduction des coûts et de 3,74 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,14 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	207 €
Coûts de transaction	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans justifiée par principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque jour à 12h00 (J-1) auprès de CACEIS Bank pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Les ordres sont exécutés sur la VL du jour ouvré suivant (J). Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un plafonnement des rachats (« gate ») pourrait être décidé à titre provisoire par la Société de Gestion, si des circonstances exceptionnelles l'exigent et dans l'intérêt des porteurs. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

L'OPC entre dans le périmètre de l'article 8 du règlement SFDR.

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.